

Edité le : 21/06/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIRE

MAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZAIRE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE21-88158	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD		
Identification échantillon :	LSE2106-59034-1	N° Prélèvement :	00151951		
N° Analyse :	00153267	Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	STATION ST ETIENNE DES SORTS	Code PSV :	000005240		
Localisation exacte :	SORTIE APRES TRAITEMENT MANGANESE				
Dept et commune :	30 SAINT-ETIENNE-DES-SORTS				
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1929860000	Y :	4,7022676000		
UGE :	2488 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN				
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION				
Type de visite :	P1	Type Analyse :	DIVER		
Nom de l'exploitant :	AGGLOMERATION GARD RHODANIEN 1717 ROUTE D AVIGNON 30200 BAGNOLS SUR CEZE		Motif du prélèvement :	S1	
Nom de l'installation :	STATION ST ETIENNE DES SORTS	Type :	TTP	Code :	004824
Prélèvement :	Prélevé le 16/06/2021 à 12h34 Réception au laboratoire le 16/06/2021 à 15h11 Prélevé par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL				
Traitement :	CHLORE				

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 16/06/2021 à 15h11

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	--------------------	-----------------------	--------

Édité le : 21/06/2021

Identification échantillon : LSE2106-59034-1

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Analyses physicochimiques Métaux						
Manganèse total 11MNTOT	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		50 #

11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Nicolas ROUX
Valideur technique

